

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Rohan (de) - Tome III

Rohan (de),

Rohan (de), puissante famille de Bretagne, mêlée aux grands événements de la province et de la France, qui, par alliance avec les du Guesclin, posséda les terres de Romfort et de Mortiercrolles, où elle a laissé des témoins de sa magnificence, et acquit les seigneuries de Brécharnon et du Plessis de Martigné. Armes : *de gueules à 9 macles d'or rangées en fasce, 3, 3, 3.*

Rohan (de) (*Anne*),

== (*Anne*), l'une des femmes qui occupèrent le plus la chronique sous Louis XIII et Louis XIV, fille de Pierre de R. et de Madeleine de Rieux, naquit au château de Mortiercrolles, non en 1601 comme l'affirme le baron de Wismes d'après le testament de la mère, du 22 septembre 1606, mais le 20 avril 1606. L'acte de baptême de cette femme célèbre, que Brantôme eût certainement rangée parmi les « Dames galantes, » a été recopié en 1622, d'après un « viel papier », par le curé de Saint-Quentin. Il porte : « Du jeudy vingtième jour d'avril 1606 fut née au monde haute et puissante dame Anne de Rohan, fille unique de très hault et très puissant Monseigneur le prince de Guéméné, et de très haute et puissante dame Magdelaine de Rieux, son espouze. Fut parrain ung très pauvre petit enfant nommé Georges Giouyer et fut marraine une pauvre jeune fille nommée Mathurine Changé, tous deux enfants de la paroisse de Saint-Quentin. Baptistaire fut fait en l'église des Anges par vénérable et discret maistre Pierre Le Mettaier pour lors curé de Saint-Quintin, le mardy vingt cinquième jour de mars (*sic* pour avril), feste de Monsieur Saint Marc. » L'enfant n'avait que cinq mois quand sa mère, en mourant, la destina à son cousin, Louis de Rohan. Elle lui fut fiancée à douze ans, en 1617. Le mari était disgracieux. Anne passa sa jeunesse dans des liaisons et aventures galantes et porta malheur à tous ses soupirants. MM. de Montmorency, de Boutteville et de Thou moururent sur l'échafaud ; le comte de Soissons fut assassiné. La princesse voulut se convertir. L'abbé de Saint-Cyran écrivit pour elle un *Règlement de Vie* et Arnauld le livre de la *Fréquente Communion*. Mais la Fronde rejeta la néophyte dans les intrigues. « La bonne semence qui avoit été jetée dans son cœur, écrivent ses maîtres de Port-Royal, parut y être entièrement étouffée. Il semble néanmoins, ajoutent-ils, que dans la suite Dieu lui ait voulu donner quelque marque de sa miséricorde, n'ayant pas voulu qu'elle trouvât dans le monde tout ce qui pouvoit lui plaire. » La plus cruelle épreuve fut la mort de son fils puîné qui périt sur l'échafaud pour avoir tenté de livrer aux Hollandais le port de Quilleboeuf, en 1674. Charles, resté fils unique, ruinait lui-même sa maison. La malheureuse mère, par un nouveau testament du 20 janvier 1678, « veillant à la conservation de l'état d'une aussi grande maison, » ne laissa au dissipateur qu'une rente insaisissable de 6.000 *l* et légua la propriété de tous ses biens à ses petits-enfants. Elle demandait à reposer dans le tombeau qu'elle avait fait construire en la chapelle de l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré. Sa mort arriva le 13 mars 1685.

Arch. de la M., B. 1.488, 2.630, 2.631. — Reg. par. de Saint-Quentin. — Note mss. de M. Maillard, curé de Saint-Quentin. — V. les mots : *la Coudre* (Bazouges), *la Rouillère* (Loigné), etc.